



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guide de l'Agent

Se télé-inscrire à une formation
Sur Mon Self Mobile



Version Mars 2022

1. Saisir une demande de formation sur Mon Self Mobile

- 1 Accéder à votre Self Mobile puis sélectionner le menu « Formation ».



Mon Self Mobile est accessible depuis n'importe quel appareil connecté à Internet. Il est accessible à l'adresse suivante : <https://m.renoirh.cisrh.gouv.fr/MonSelfMobile/Accueil>

Libellé	Identifiant	Entité organisatrice	E-Learning	Heures
Egalité professionnelle Femmes-Hommes ET Lutte contre les violences sexistes et sexuelles - en présentiel	NINPUE0004	Infoma	Non	06:00
Egalité professionnelle Femmes - Hommes et Lutte contre les violences sexistes et sexuelles - Agents RH - en classe virtuelle	NINPUE0003	Infoma	Oui	06:00
Egalité professionnelle Femmes - Hommes et Lutte contre les violences sexistes et sexuelles - Représentants du personnel- en classe virtuelle	NINPUE0002	Infoma	Oui	06:00
Egalité professionnelle Femmes-Hommes et Lutte contre les violences sexistes et sexuelles - Tout agent - en classe virtuelle	NINPUE0001	Infoma	Oui	06:00

- 2 Rechercher une formation.

- ✓ Cliquer sur le bouton > **Filtres** pour déplier ou replier les filtres de recherche disponibles. Ceux-ci peuvent être utilisés pour affiner la liste des formations proposées.
 - ⚠ Il faut préalablement sélectionner un « type d'offre » pour pouvoir sélectionner une « Offre »
 - ⚠ Les thèmes seront renseignés progressivement et seront donc indisponibles dans un premier temps.
- ✓ Les en-têtes de colonne « Libellé », « Identifiant » et « Entité organisatrice » sont des champs de recherche dans lesquels vous pouvez saisir un mot clé. Dans notre exemple : « Egalité ».
 - ⚠ La saisie du libellé partiel ou complet du stage ne donne souvent aucun résultat.

Astuce : Pour faciliter votre recherche, consultez préalablement les stages et sessions proposés sur le site FORMCO et notez les libellés et/ou identifiants qui vous intéressent :

<https://formco.agriculture.gouv.fr/trouver-une-formation>

- 3 Cliquer sur la loupe 🔍 pour consulter la fiche d'un stage.

Détail de la formation

Formation

Libellé: Egalité professionnelle Femmes-Hommes et Lutte contre les violences sexistes et sexuelles - Tout agent - en classe virtuelle (NINPUE0001)

E-learning: oui

Nombre d'heures: 06:00

Intervenants

Prestataire spécialisé

Objectifs

DEUX MODULES

1- Egalité professionnelle:

- Sensibiliser aux enjeux de l'égalité entre les hommes et les femmes
- Prendre conscience des freins à l'égalité

2- Lutte contre les violences sexistes et sexuelles:

- Savoir identifier les situations d'agissements sexistes, de harcèlement et de violences sexuelles,
- Savoir comment agir avec les agents se déclarant victimes et les agents incriminés.

Public visé

Tout agent de l'administration centrale du MAA

Contenu

Formation en CLASSE VIRTUELLE

1- Egalité entre les femmes et les hommes:

- Les raisons des inégalités entre les femmes et les hommes.
- Les données chiffrées relatives à l'égalité professionnelle.
- L'approche intégrée de l'égalité entre les sexes.
- Déconstruire les idées reçues.

2 - Lutte contre les violences sexistes et sexuelles :

- Définitions / chiffres
- Les causes et les conséquences des violences sexistes et sexuelles
- Les sanctions disciplinaires et pénales
- Comment réagir face à un fait ?
- Fiche action récapitulative Conclusion (les 5 règles d'or)

Observations

La formation se déroule en classe virtuelle.

Le MAA est engagé dans un double Label

- Diversité
- Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Ces labels sont délivrés par l'AFNOR à l'issue d'un audit. Ils attestent d'un engagement mais aussi de la mise en oeuvre d'un plan d'actions en matière de prévention des discriminations et de promotion de l'égalité professionnelle et de la diversité.

Un des axes du plan d'actions du MAA est la sensibilisation et la formation des agents.

Dates de sessions

Session	Dates	Lieu
Egalité professionnelle Femmes-Hommes et Lutte contre les vi (2022-00001) 🔍	08/03/2022 - 08/03/2022	Distanciel
Egalité professionnelle Femmes-Hommes et Lutte contre les vi (2022-00002) 🔍	14/04/2022 - 14/04/2022	Distanciel
Egalité professionnelle Femmes-Hommes et Lutte contre les vi (2022-00003) 🔍	24/05/2022 - 24/05/2022	Distanciel
Egalité professionnelle Femmes-Hommes et Lutte contre les vi (2022-00004) 🔍	09/06/2022 - 09/06/2022	Distanciel

5 **DEMANDER UNE FORMATION**

- 4 Pour consulter le détail d'une session, cliquer sur la 🔍.

- 5 Cliquer sur « Demander une formation ».

RenoiRH

← Demande de formation

Formation * champs obligatoires

Libellé **Egalité professionnelle Femmes-Hommes et Lutte contre les violences sexistes et sexuelles - Tout agent - en classe virtuelle (NINPUE0001)**

E-learning **oui**

Nombre d'heures **06:00**

Récapitulatif des droits

DROITS ACQUIS: 00 : 00 (HEURES MINUTES)

DROITS EN COURS: 00 : 00 (HEURES MINUTES)

SOLDE PRÉVISIONNEL: 00 : 00 (HEURES MINUTES)

Choix de la session et du type de formation

6 **Typologie *** Sélectionnez une typologie

DIF/CPF Sélectionnez votre financement

Motif Sélectionnez un motif 7

Session	Dates	Lieu
<input type="radio"/> Egalité professionnelle Femmes-Hommes et Lutte contre les vi (2022-00001)	08/03/2022 - 08/03/2022	Distanciel
8 <input checked="" type="radio"/> Egalité professionnelle Femmes-Hommes et Lutte contre les vi (2022-00002)	14/04/2022 - 14/04/2022	Distanciel
<input type="radio"/> Egalité professionnelle Femmes-Hommes et Lutte contre les vi (2022-00003)	24/05/2022 - 24/05/2022	Distanciel
<input type="radio"/> Egalité professionnelle Femmes-Hommes et Lutte contre les vi (2022-00004)	09/06/2022 - 09/06/2022	Distanciel

9 **Motivation ***

10 **SOUMETTRE LA DEMANDE**

6 Renseigner la typologie, c'est-à-dire votre objectif pour suivre la formation :

Typologie	Détails
Adaptation au poste de travail (T1) Aujourd'hui sur mon poste	Formation nécessaire à l'exercice de vos fonctions, dans le cadre d'une prise de poste ou d'une adaptation aux évolutions du poste
Adaptation prévisible des métiers (T2) Demain sur mon poste	Formation en prévision de l'évolution <u>à venir</u> des missions sur le poste (réforme, nouvel outil...) ou pour approfondir certaines compétences techniques sur le poste
Développement /acquisition qualifications (T3) Pour mon évolution professionnelle	Formation en prévision d'une évolution professionnelle : mobilité, orientation vers un nouveau domaine de compétence Formation permettant de développer sa culture professionnelle ou personnelle (gestes de premiers secours, préparer sa retraite, développer sa mémoire, approfondir son niveau d'expertise...)
Préparation concours ou examens	Formation dans le cadre de la préparation d'un concours ou d'un examen professionnel.
Formation professionnelle statutaire	NE PAS UTILISER Ces formations ne sont pas accessibles en télé-inscription
Période de professionnalisation	

7 Si vous demandez cette formation dans le cadre de votre Compte Personnel de Formation (CPF), sélectionner CPF.

⚠ Ne pas sélectionner DIF, le CPF le remplace depuis le 1^{er} janvier 2017.

Vous devez sélectionner « CPF » uniquement dans les cas suivants :

- 1) pour une formation du catalogue qui vise à préparer une évolution professionnelle (T3-Développement /acquisition qualifications de la typologie présentée précédemment) ;
- 2) pour des préparations concours et examens au-delà des 5 jours autorisés par an ;
- 3) Dans le cadre d'un dossier déposé et accepté par la commission CPF (formation payante), l'information sera saisie par votre RLF et conservée dans votre historique de formation.

Dans tout autre cas, ne rien sélectionner.

Si vous sélectionnez « CPF », vous devez sélectionner un des 3 « Motifs » commençant par « CPF » :

Il ne faut sélectionner un motif que dans le cas de la mobilisation du « CPF ».

← Demande de formation

Formation * champs obligatoires

Libellé Comment préparer son projet de reconversion professionnelle (RACEV00004)
E-learning oui
Nombre d'heures 06:00

Récapitulatif des droits

DROITS ACQUIS 00 : 00 HEURES MINUTES
DROITS EN COURS 00 : 00 HEURES MINUTES
SOLDE PRÉVISIONNEL 00 : 00 HEURES MINUTES

Choix de la session et du type de formation

Typologie * Dvpt des qualif/Acquisition qualif DIF/CPF CPF Motif Sélectionnez un motif

Session
○ Comment préparer son projet de reconversion professionnelle (2022-00002)

Motivation *

SÉLECTIONNEZ UN MOTIF
CPF - Diplôme, titre, certificat (CQP)
CPF - Projet d'évolution professionnelle
CPF - Préparation examens et concours (PEC)
Formation initiale
Formation liée au parcours individuel (PIF)
Formation statutaire
Liée à l'emploi
Liée à la fonction
Liée à la mobilité
Liée à la promotion externe
Liée à la promotion interne

SOUMETTRE LA DEMANDE

⚠ Si vous sélectionnez « CPF », vos droits CPF seront décrémentés. La durée des formations suivies dans le cadre du CPF s'affiche dans « Solde prévisionnel ».

⚠ Le récapitulatif des droits sur votre Self n'est pas à jour. Ne pas en tenir compte.
Pour consulter vos droits CPF, rendez-vous sur www.moncompteformation.gouv.fr

8 Cocher la session qui vous intéresse.

Le détail de chaque session et notamment ses horaires peut être consulté en cliquant sur la loupe 



Les demandes de formation n'indiquant pas de session ne seront pas prises en compte par la structure organisatrice. En cas de doute, contactez votre Responsable Local de Formation (RLF)

9 Motiver votre demande de formation (200 caractères maximum).



Si vous renseignez plus de 200 caractères, un message d'erreur « votre demande de formation n'a pas pu être transmise » vous empêchera de soumettre votre demande de formation.

10 Soumettre votre demande de formation.



Le message « Aucun rôle n'a été identifié ... » apparaît quand votre responsable hiérarchique n'est pas paramétré dans RenoiRH (vous pouvez le vérifier dans le menu « Carrière » de votre Self). Dans ce cas, contactez votre gestionnaire de proximité.



CONSULTER SON RESPONSABLE HIERARCHIQUE



DANS SON SELF MOBILE

- 1 Sélectionner le menu « Carrière »

The screenshot shows the 'Carrière' page in the 'RenoRH' mobile application. The left sidebar menu has 'Carrière' highlighted with a red circle and the number '1'. The main content area shows the 'Carrière' page with a 'Timeline' toggle. Under the 'Responsables' section, the 'Formation' field is highlighted with a red circle and the number '2'. Other sections include 'Ancienneté' and 'Modalité de service'.

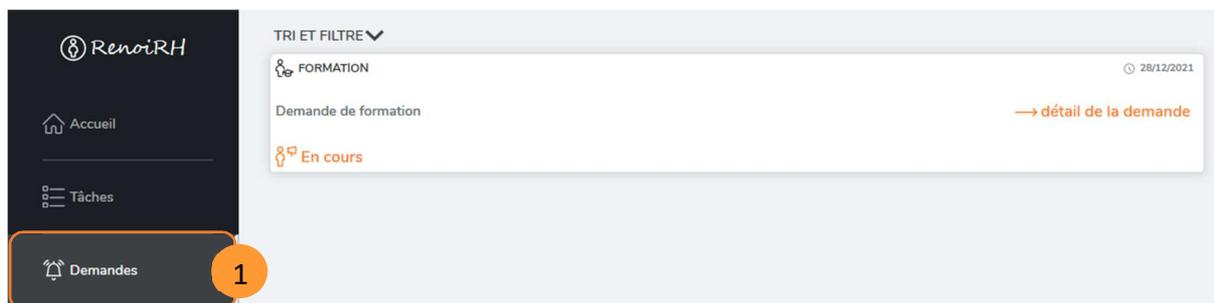
- 2 Le nom de votre responsable hiérarchique est affiché dans la rubrique « Responsables ». Le nom du responsable chargé de la validation de vos demandes de formation est celui figurant à droite du domaine Formation. Vous pouvez avoir un autre responsable renseigné pour les autres domaines mais cela n'a aucune incidence.



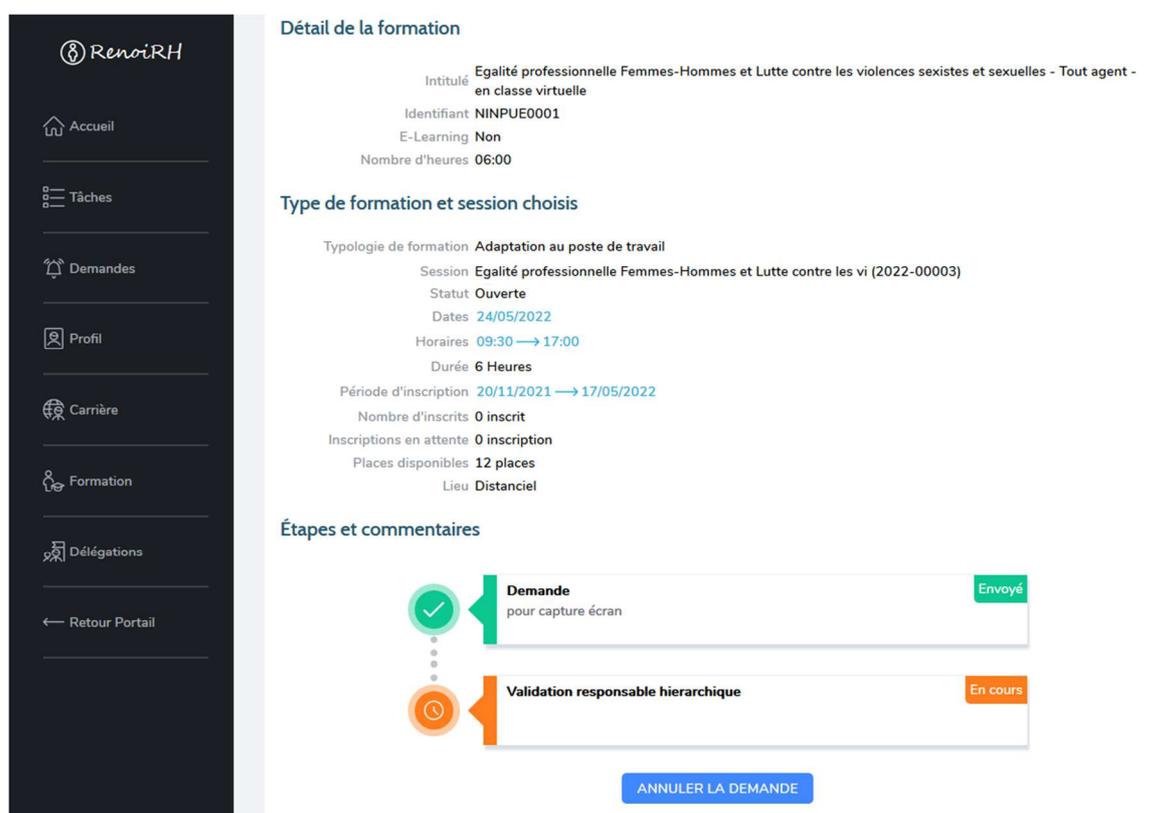
Si vous n'avez aucun responsable renseigné, signalez-le à votre responsable. Si vous êtes vous-même l'agent MAA occupant le plus haut poste de responsable de votre structure, référez-vous à la FAQ du guide Responsable hiérarchique

2. Suivre mes demandes de formation

- 1 Lorsque vous avez saisi une demande, vous pouvez la consulter dans le menu « Demandes » de votre Self Mobile.



Vous pouvez cliquer sur [→ détail de la demande](#) pour accéder au descriptif de votre demande de formation.



Tant que votre Responsable n'a pas traité votre demande, vous pouvez l'annuler en cliquant sur « annuler la demande ». Il n'est pas possible de modifier une demande, vous devez l'annuler et en saisir une nouvelle.



Tant que votre demande de formation n'est pas validée par votre Responsable hiérarchique, celle-ci n'est pas communiquée à votre RLF et vous ne pouvez donc pas être inscrit à la formation demandée. Si votre demande tarde à être traitée, parlez-en à votre Responsable hiérarchique.



Vous pouvez consulter l'identité de votre Responsable hiérarchique chargé de la validation de vos demandes de formation dans le menu « Carrière ».

- 2 Lorsque votre demande a été traitée par votre responsable hiérarchique (validation opérationnelle), une notification apparaît dans la rubrique « Suivi et complétion des demandes » du menu « Formation ».

Libellé	Identifiant	Entité organisatrice	E-Learning	Heures
stanmima09 avec lieu	STANMIMA09	SG/SRH/MISIRH	Non	06:00
test 6 aout stage local svt	2LSVTAG001	ENV - Toulouse	Non	06:00
maa stage national infoma - agriculture numéro 1	NINAG00001		Non	06:00
test 6 aout stage bfcdc	2NFCAG0001	SG/SRH/SDDPRS/BFCDC	Non	06:00
stageafm01	STAGEAFM01	SG/SRH/SDDPRS/BFCDC	Non	06:00
stageafm02	STAGEAFM02	SG/SRH/SDDPRS/BFCDC	Non	06:00

Date de création	Demandeur	Demande
24/09/2021	Moi	Maa Stage Bfcdc (NFCEC00001)
24/09/2021	Moi	Maa Stage Bfcdc (NFCEC00001)
24/09/2021	Moi	Test 6 Aout Stage Bfcdc (2NFCAG0001)

Pour suivre la validation par votre Responsable Local Formation (validation RH intermédiaire) et par la structure organisatrice du stage (validation RH finale), cliquez sur la loupe 🔍 :

Suivi détaillé de la demande

Test 6 Aout Stage Bfcdc
(2NFCAG0001)

Demande A0R0000057 transmise le 24/09/2021 par moi-même

Validée Validation opérationnelle

En attente Validation RH finale

Demande en attente de validation par le RLF et par l'organisateur du stage.



Demande validée par le RLF, en attente de validation par l'organisateur du stage

Lorsque les 3 étapes du circuit sont « Validée », cela signifie uniquement que l'organisateur de la formation a pris acte de votre demande. Vous n'êtes pas encore inscrit à la session de formation. La structure organisatrice du stage gère les demandes reçues en fonction des places disponibles. Seul le mail de convocation confirme définitivement votre inscription à la session de formation.

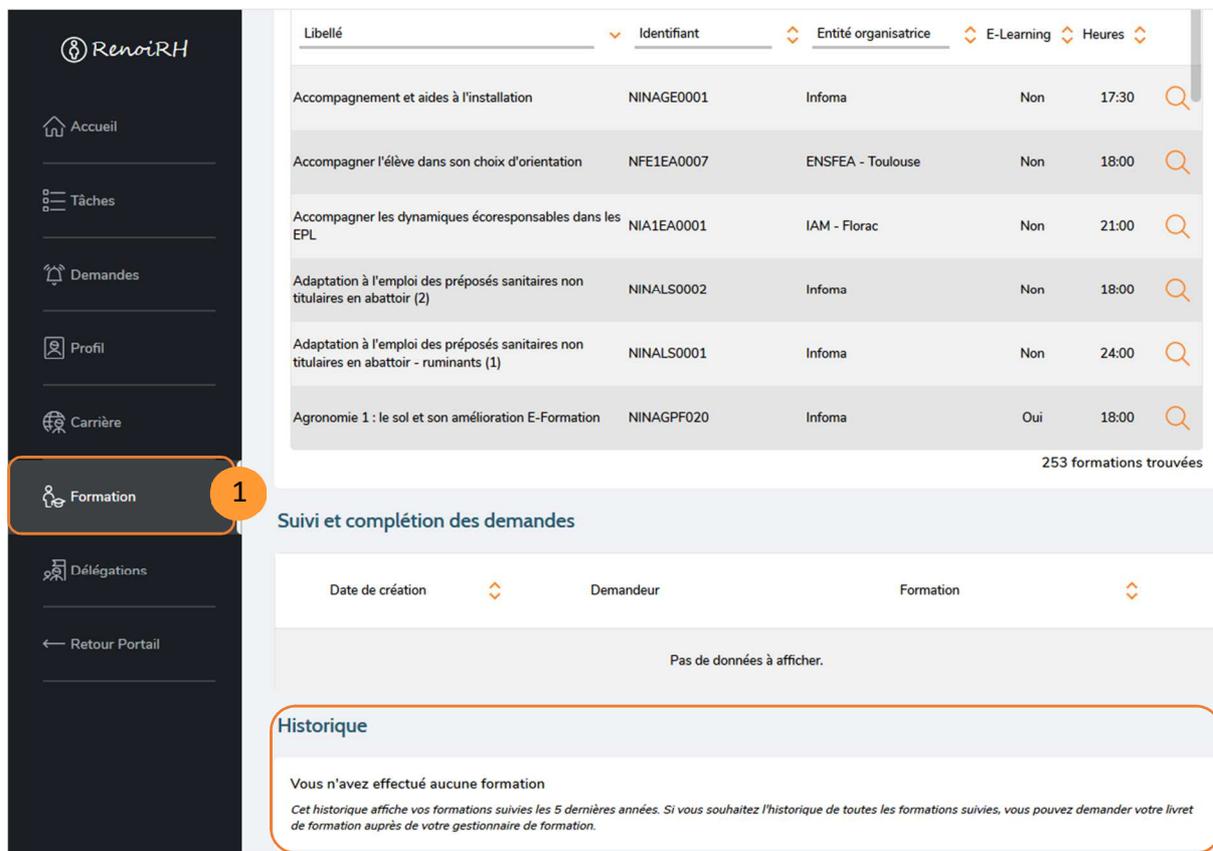
Si vous ne recevez pas de convocation c'est que vous n'avez pas été retenu pour la formation.

Rétractations et Empêchements

Une fois validée par votre Responsable hiérarchique, ni lui ni vous ne pouvez plus annuler votre demande de formation. En cas de rétractation, contactez directement votre RLF. Si votre RLF a déjà validé la demande de formation, contactez directement la structure organisatrice. Vous retrouvez les coordonnées de la structure organisatrice dans la fiche détaillée du stage qui se trouve sur FORMCO.

3. Consulter mon historique de formation

- 1 Vous pouvez consulter votre historique de formation dans la rubrique « Historique » du menu « Formation ».



The screenshot shows the RenoiRH application interface. On the left is a dark sidebar menu with the following items: Accueil, Tâches, Demandes, Profil, Carrière, **Formation** (highlighted with an orange circle and the number 1), Délégations, and Retour Portail. The main content area displays a table of training courses with columns for Libellé, Identifiant, Entité organisatrice, E-Learning, and Heures. Below the table, there is a section titled 'Suivi et complétion des demandes' with a table that currently shows 'Pas de données à afficher.' At the bottom, there is a 'Historique' section with the message: 'Vous n'avez effectué aucune formation. Cet historique affiche vos formations suivies les 5 dernières années. Si vous souhaitez l'historique de toutes les formations suivies, vous pouvez demander votre livret de formation auprès de votre gestionnaire de formation.'

Libellé	Identifiant	Entité organisatrice	E-Learning	Heures
Accompagnement et aides à l'installation	NINAGE0001	Infoma	Non	17:30
Accompagner l'élève dans son choix d'orientation	NFE1EA0007	ENSFEA - Toulouse	Non	18:00
Accompagner les dynamiques écoresponsables dans les EPL	NIA1EA0001	IAM - Florac	Non	21:00
Adaptation à l'emploi des préposés sanitaires non titulaires en abattoir (2)	NINALS0002	Infoma	Non	18:00
Adaptation à l'emploi des préposés sanitaires non titulaires en abattoir - ruminants (1)	NINALS0001	Infoma	Non	24:00
Agronomie 1 : le sol et son amélioration E-Formation	NINAGPF020	Infoma	Oui	18:00

253 formations trouvées

Date de création	Demandeur	Formation
Pas de données à afficher.		

Historique

Vous n'avez effectué aucune formation
Cet historique affiche vos formations suivies les 5 dernières années. Si vous souhaitez l'historique de toutes les formations suivies, vous pouvez demander votre livret de formation auprès de votre gestionnaire de formation.



Tant que la gestion de la session n'a pas été finalisée par la structure organisatrice du stage, elle n'apparaît pas dans votre historique de formation

4. FAQ - Agents et Formations

Je n'ai pas accès à Mon Self Mobile.

Consulter le guide de connexion disponible sur l'intranet du MAA et sur FORMCO

Je n'ai pas accès au menu « formation » de Mon Self Mobile.

Seuls les agents affectés en administration centrale, en D(R)AAF, en DDI et en EPLEFPA peuvent se télé-inscrire à des formations depuis leur Self Mobile et ont donc accès au menu « Formation ».

Si vous avez récemment changé d'affectation, il est possible que vos droits n'aient pas encore été ouverts. Une actualisation des habilitations Mon Self Mobile est effectuée trois fois par an par la MISIRH du MAA : en octobre, en février et en juin.

Dans l'attente de votre habilitation, vous pouvez effectuer vos demandes de formation par formulaire papier. En cas de problème d'habilitation, vous pouvez signaler l'incident à assistance-sirh.SG@agriculture.gouv.fr

Je n'ai pas de Responsable Formation dans Mon Self Mobile.

Le Responsable Formation qui apparaît dans Mon Self Mobile est erroné.

Par défaut, votre responsable formation est le responsable de l'UO (= structure) sur laquelle vous êtes affecté. En cas d'information manquante ou erronée, signalez l'incident à votre responsable hiérarchique qui se référera au guide responsable hiérarchique.

Si vous occupez vous-même le poste de responsabilité de plus haut degré dans votre structure (directeur d'EPL, de DDI ou de DRAAF, responsable de service en DDI), référez-vous à la FAQ du guide responsable hiérarchique.

Je rencontre une erreur de chargement des formations lorsque j'effectue une recherche sur Mon Self Mobile.

Je ne parviens pas à afficher uniquement les formations en E-learning.

Cela résulte de problèmes de performance qui devraient être résolus progressivement.

Vous pouvez utilement rechercher les formations sur FORMCO et noter l'identifiant du stage qui vous intéresse pour le retrouver facilement sur votre Self Mobile.

Je ne peux pas soumettre ma demande de formation, un message d'erreur m'indique « Votre demande de formation n'a pas pu être transmise. ».

Le champ « Motivation » de votre demande de formation est limité à 200 caractères. Votre demande ne peut être transmise si vous en saisissez davantage.

Je ne trouve pas la formation à laquelle je souhaite être inscrit.

Vérifier votre affectation dans votre Self Mobile. Si vous êtes mal affecté, notifiez-le à votre gestionnaire de proximité.

Si vous êtes correctement affecté, contacter votre RLF (responsable local de formation) pour lui signaler l'anomalie.

Je n'arrive pas à annuler ma demande de formation.

Une fois validée par votre responsable, votre demande de formation ne peut plus être annulée depuis Mon Self Mobile.

Si votre demande n'a pas encore été validée par votre RLF, contacter le pour l'informer de votre rétractation. Si elle a déjà été validée par votre RLF, contactez la structure organisatrice. Vous retrouvez les coordonnées de la structure organisatrice dans la fiche détaillée du stage sur FORMCO.

Besoin d'assistance ?

- Ce guide et d'autres ressources explicatives sont accessibles sur :
 - le site FORMCO: <https://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/tele-inscription>
 - l'Intranet du MAA : <http://intranet.national.agri/Decouvrez-votre-nouvel-espace>
- Pour toute question relative aux inscriptions ou à l'organisation des formations, vous pouvez contacter votre Responsable Local de Formation (RLF)
- Toutes vos autres demandes d'assistance (connexion, navigation et utilisation de Mon Self Mobile) sont à adresser à : assistance-sirh.sg@agriculture.gouv.fr